



Résolution du conseil communal du 3 juillet 2018

Le Conseil,

- Entend 1 interpellation du public
- Confirme l'ordonnance de police du Bourgmestre du 13 juin 2018
- Modifie le règlement du travail
- Modifie le règlement fixant les conditions de recrutement et d'avancement du personnel communal
- Approuve la convention avec l'asbl TRANSIT
- Adopte la transaction relative au paiement des frais d'entretien et de réparations scooters du service de Prévention
- Approuve la rénovation des toitures de l'immeuble avenue Van Volxem, 174-178
- Approuve la prolongation de l'avenant à la convention d'occupation précaire pour l'avenue Wielemans-Ceuppens, 1
- Approuve les textes et conditions de la constitution de la garantie bancaire dans le cadre du bail de location de bureaux rue Marguerite Bervoets 1
- Approuve l'avenant à la convention avec l'asbl Forest, centre culturel
- Prend acte des comptes de l'année 2016 pour l'asbl Forest, centre culturel
- Approuve les termes du contrat-cadre de mise à disposition de panneaux photovoltaïques avec l'IBGE
- Approuve les termes de la convention de mise à disposition d'un service de comptabilité énergétique avec Sibelga
- Approuve les conditions du marché pour :
 - l'achat de dispositifs de stationnement vélo
 - la rénovation de sanitaires de l'école 11A et 11B
 - les travaux d'aménagement de la conciergerie en classe de l'école 11A
 - la rénovation de la toiture de la chaufferie de l'école 9
 - l'étude de mise en lumière de l'intérieur de l'Hôtel communal
- Approuve l'accord des Bourgmestre pour l'organisation de la « journée sans voiture » 2018
- Approuve la convention de subventionnement type «Budget citoyen du Village de la Mobilité»
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
 - l'extension du système d'alarme du bâtiment arrière, rue Saint-Denis 14 et admet la dépense
 - l'aménagement des locaux situé rue Marguerite Bervoets 1 en ce qui concerne l'acquisition de matériel informatique et admet la dépense
 - l'achat de mobilier urbain pour cyclistes
 - le désamiantage des colonnes du préau de l'école 13
 - la fourniture d'un chauffe-eau (100 litres) pour l'alimentation en eau chaude des douches réservées au personnel féminin au centre technique et admet la dépense
 - la fourniture de divers matériels pour la rénovation intérieure de la conciergerie du centre technique et admet la dépense
 - la mission d'auteur de projet pour une école francophone au Bempt
 - la fourniture de tables et bancs type « brasseur » et transats type « chilienne »
 - les sondages égouttages dans les bâtiments et les jardins de l'Abbaye de Forest

- les sondages patrimoniaux : analyses des maçonneries, sondages de charpentes et sondages divers

- Adopte le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances
- Adopter la convention de prêts pour investissements pour la construction d'une école et d'une salle de sport au Bempt
- Prend acte du procès-verbal de vérification de caisse du 1^{er} trimestre 2018
- Approuve la modification budgétaire 6 du service ordinaire et 7 du service extraordinaire du budget 2018
- Charge l'administration fiscale régionale de l'établissement et du recouvrement des centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique
- Emet un avis quant à 4 budgets et 5 comptes de fabriques d'église
- Désigne le CIRB pour l'achat de matériel informatique et téléphonique
- Adopte les dispositions communes à toutes les directions des écoles communales francophones de la lettre de mission sur base du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs
- Approuve la convention relative à la campagne "All Gender Welcome" 2018
- Approuve la convention de mise à disposition d'agents contractuels communaux à la Maison de Quartier Saint-Antoine
- Approuve les instructions pour la présentation des pièces justificatives des subventions octroyées dans le cadre de la convention subside communal
- Signe la convention de prêt de matériel de vote électronique
- Annule l'appel à projet « Activation du Parc des Deux Rives »
- Approuve l'opération 3.3.B « Création d'un équipement d'accueil pour la petite enfance » du CQDAbbaye
- Approuve une demande de subvention pour la rénovation de l'abbaye de Forest et sa reconversion en Pôle Culturel
- Approuve les modalités d'acquisition du bien chaussée de Bruxelles 18-20
- Approuve les modalités d'acquisition du bien chaussée de Bruxelles 22-24
- Approuve la convention de subventionnement pour l'organisation du Parcours d'Artiste 2018
- Prend acte de la composition du conseil des écoles De Puzzel et De Wereldbrug
- Approuve le nouveau règlement pour la Bibliothèque communale néerlandophone
- Approuve la charte de bonne conduite pour les élections communales
- Approuve le règlement d'affichage sur les panneaux électoraux
- Approuve l'avenant à la convention-cadre entre le pouvoir organisateur «enseignement» et le S.P.S.E.
- Entend 5 interpellations de conseillers communaux
- Octroie 4 pensions
- Met 1 agent en disponibilité
- Octroie 2 congés
- Désigne 17 enseignants
- Nomme 5 enseignants
- Augmente 1 avance de provision
- Transfert 1 avance de provision
- Remplace la secrétaire communale pendant ses congés du 20 juillet au 15 août 2018
- Désigne 1 mandat